



**HAL**  
open science

# La Mélodie divine du mouvement mondial pour l'unicité de Dieu : entre musique religieuse locale (Sénégal) et musique pour le Monde

Fabienne Samson

## ► To cite this version:

Fabienne Samson. La Mélodie divine du mouvement mondial pour l'unicité de Dieu : entre musique religieuse locale (Sénégal) et musique pour le Monde. Emmanuelle Olivier. Musiques au monde. La tradition au prisme de la création, Delatour, pp. 77-90, 2012, 978-2-7521-0123-5. halshs-01639776

**HAL Id: halshs-01639776**

**<https://shs.hal.science/halshs-01639776>**

Submitted on 23 Nov 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## LA MELODIE DIVINE DU *MOUVEMENT MONDIAL POUR L'UNICITE DE DIEU*. ENTRE MUSIQUE RELIGIEUSE LOCALE (SENEGAL) ET MUSIQUE POUR LE MONDE (WORLD MUSIC)

Fabienne SAMSON

Le dimanche 6 décembre 2009, sur la toute nouvelle place du Souvenir de la corniche Ouest de Dakar, dans un décor splendide face à la mer, une cérémonie grandiloquente réunissait tout le gotha sénégalais autour du célèbre guide islamique Modou Kara Mbacké. Chanteurs, musiciens, comédiens, célébrités du petit-écran, journalistes et artistes divers, tous s'étaient déplacés pour l'inauguration de la « gamme sacrée »<sup>1</sup> composée par le religieux, et pour la présentation de son nouveau piano, sculpté d'or, constitué des seules touches blanches. Ses « mélodiens », en costard-cravate, jouèrent la « Mélodie Divine », encouragés par des centaines de disciples, tous de blanc vêtus, à la limite de la transe, et Modou Kara Mbacké, dans un style indéfinissable entre habit soufi et tenue de gourou indien, fit, une fois de plus, la démonstration de son non-conformisme et de son extravagance qui prit, cette fois-ci, un caractère musical.

Pour Modou Kara Mbacké, responsable mouride<sup>2</sup> sénégalais, la moralisation du monde passe en effet par de nombreuses alternatives. Outre son enseignement religieux qu'il prodigue à des milliers de jeunes fidèles par le biais d'une organisation de masse, créée en 1995 et dénommée « Mouvement Mondial pour l'Unicité de Dieu »<sup>3</sup> (MMUD), et parallèlement à un désir de réislamisation des affaires courantes grâce à un parti politique (PVD<sup>4</sup>) qu'il a inauguré en 2004, la musique est devenue, depuis quelques années, le nouveau cheval de bataille du marabout<sup>5</sup>. Il veut la purifier de ses influences néfastes<sup>6</sup> et s'en servir également comme outil principal de prosélytisme. A ce titre, il a conçu, en 2002, une structure interne à son mouvement religieux, la Mélodie Divine, dont l'organisation évolue au fil des ans et qui prend lentement son envol, mais sur laquelle il fonde beaucoup d'espoirs.

Les multiples facettes de la personnalité de Modou Kara Mbacké font de lui un guide spirituel peu commun. « Marabout de jeunes » comme il est communément appelé au Sénégal, il est issu de la grande famille confrérique des Mbacké, dépositaire de la *tariqa*<sup>7</sup> mouride, et il aime se démarquer de ses frères et cousins, concurrents car tous également détenteurs de la baraka de leur illustre ancêtre, Cheikh Ahmadou Bamba, le fondateur de la confrérie. Né en 1953 ou 1954 selon les sources, Modou Kara Mbacké est devenu, au fil des années, un personnage très influent dans le Sénégal contemporain, même s'il est régulièrement critiqué par certains membres de son entourage qui l'accusent d'être trop mondain, trop politisé, ou pas assez orthodoxe dans sa pratique de l'islam. Figure charismatique indéniable, il semble alors, comme nombre de ses confrères d'ailleurs, ne pas se satisfaire du statut de simple guide soufi, détaché des biens terrestres, et il envisage sa tâche de « leader musulman »<sup>8</sup> comme un engagement total dans la société. Inscrit dans un processus de réforme interne à sa famille confrérique<sup>9</sup>, il se donne comme objectif de réislamiser la société sénégalaise et, au-delà, de

---

<sup>1</sup> Appellation utilisée par Modou Kara Mbacké

<sup>2</sup> La Mouridiyya est une confrérie islamique sénégalaise, fondée par Cheikh Ahmadou Bamba (1853-1927), dont la ville sainte Touba est devenue un important lieu de pèlerinage au Sénégal. La famille Mbacké, descendante de Cheikh Ahmadou Bamba, est dépositaire de cette confrérie qui est l'une des plus importantes dans le pays par son nombre de fidèles. Cette famille se divise en plusieurs branches et groupes religieux (menés par des arrières petits-fils ou arrière petits-neveux du père fondateur) qui sont parfois en concurrence les uns avec les autres.

<sup>3</sup> Modou Kara Mbacké aime dire que son groupe religieux rassemble des centaines de milliers de fidèles (entre 500 et 600 000 individus). Si, effectivement, le Mouvement Mondial pour l'Unicité de Dieu est très populaire, ce chiffre est totalement invérifiable et il est certainement très largement exagéré. Mais il est important pour le guide religieux de faire valoir que son organisation est un mouvement de masse, ce qui, d'ailleurs, est réellement le cas, et de surestimer ainsi le nombre d'adhésions.

<sup>4</sup> Parti de la Vérité pour le Développement.

<sup>5</sup> Ce terme de « marabout » qui provient du vocable colonial est pourtant utilisé sans aucune connotation péjorative au Sénégal. Au même titre que le mot wolof *serigne* ou que le mot arabe *cheikh*, il est très communément utilisé dans le langage commun des Sénégalais pour désigner un guide spirituel musulman.

<sup>6</sup> Nous verrons plus tard qu'il associe les rythmes musicaux au Diable

<sup>7</sup> Terme arabe signifiant une confrérie islamique (pluriel : *turuq*).

<sup>8</sup> Il se donne lui-même ce titre.

<sup>9</sup> Comme cela est également le cas d'autres guides du même type. Voir Ousmane Kane et Leonardo Villalon, 1995.

remoraliser le monde entier selon les normes islamiques. Pour cela, la musique, la politique, la Kara sécurité (un groupement pseudo-militaire) ou encore diverses fédérations (d'étudiants, de femmes, etc.), sont pour lui autant de moyens différents de transmettre son message religieux au plus grand nombre à travers le monde.

Cette originalité permet à Modou Kara Mbacké de paraître tel un responsable religieux moderne, éclectique, en phase avec son époque, et il attire alors facilement un public ciblé : la jeunesse urbaine et les cadets sociaux. Ses modes vestimentaires variés et certaines de ses attitudes, jugées peu règlementaires par ses détracteurs, lui allient ainsi de nombreux jeunes mourides urbains, un peu paumés, qui trouvent auprès de lui un réconfort spirituel et parfois matériel. Mais le Mouvement Mondial pour l'Unicité de Dieu recrute également parmi des jeunes scolarisés, et « l'élite » qui le dirige est composée essentiellement de cadres ou de personnes socialement très bien intégrées.

Ce premier portrait permet de constater que Modou Kara Mbacké est un personnage religieux complexe et qu'il semble surtout aimer la musique, au point de désirer devenir un compositeur<sup>10</sup>. Egalement auteur de poésies à ses heures, il déclare, selon l'un de ses disciples<sup>11</sup>, que s'il avait à choisir un métier en dehors de son statut de guide religieux, il serait poète de Cheikh Amadou Bamba. Se pose alors la question de comprendre comment il assemble ses rôles de marabout et de concepteur musical. De plus, la musique est souvent critiquée par certains orthodoxes de l'islam qui la jugent dangereuse pour les mœurs. Qu'en est-il de Modou Kara Mbacké ? En tant qu'homme religieux, quel sens donne-t-il à ses créations ?

En 2002, il fonda la Mélodie Divine, label déposé à la BSDA<sup>12</sup>, qui devait se traduire par une philharmonie islamique devenue, depuis, le grand orchestre symphonique du Sénégal. Cette Mélodie Divine a, selon le guide, un caractère divin, puisque les anges, en personnes, viendraient lui souffler les airs musicaux durant son sommeil. À son réveil, il transmet, ainsi, ces airs à ses « mélodiens<sup>13</sup> », groupe de jeunes fidèles qu'il a formés à la musique<sup>14</sup> et qui consacrent leur vie à l'orchestre. Comprenant divers instruments tels que le clavier, le violon, la guitare, le violoncelle, l'alto, la trompette, le saxophone, la flûte, la clarinette, etc., celui-ci joue un ensemble de compositions originales. Sur les instruments, des « mélodiens » chantent divers messages spirituels, écrits par le guide ou extraits du Coran afin de louer l'Unicité de Dieu, en arabe, en anglais, en espagnol, en français et en wolof afin de toucher le monde entier. Musique religieuse, la Mélodie Divine est produite, aujourd'hui, au sein du mouvement lors de cérémonies spirituelles ou d'événements exceptionnels (représentation à la Présidence de la République, commémoration, etc.).

Toutefois, le corpus de Modou Kara Mbacké, qui rassemble actuellement plus de 120 textes originaux<sup>15</sup>, a un objectif plus large. Tandis que des artistes sénégalais, dans le cadre de ce qui était appelé en 2002 la « mélodie spirituelle » et qui, nous le verrons, a aujourd'hui disparu, interprétaient librement les textes du marabout sur des airs de *mbalax*<sup>16</sup> notamment, les créations de ce dernier sont dorénavant « vendues » par contrat à ces artistes. Ensuite, le projet des organisateurs du grand orchestre symphonique du Sénégal est de réaliser, dans un proche avenir, un single propre aux « mélodiens », musicalement plus varié que la Mélodie Divine, avec des airs de jazz et de reggae, qui sera diffusé dans le monde entier. Ainsi, devenue musique pour le monde, au sens religieux du terme, la Mélodie Divine se donne pour vocation de transmettre dans le monde profane les messages de Modou Kara Mbacké. Elle s'adresse dorénavant non seulement à la société sénégalaise, mais également à l'ensemble des continents, notamment aux Occidentaux, et devient, de la sorte, une musique pour le monde, au sens de *World Music* cette fois.

---

<sup>10</sup> Ce qualificatif provient de ses fidèles

<sup>11</sup> Entretien avec Ibrahima Diatta, responsable de la cellule projet du MMUD, le 1<sup>er</sup> décembre 2009.

<sup>12</sup> Bureau Sénégalais des Droits d'Auteur, organisme gérant les droits d'auteurs au Sénégal

<sup>13</sup> Le terme a été inventé par Modou Kara Mbacké et est utilisé, au sein de son mouvement religieux, pour désigner les jeunes disciples qui jouent la « mélodie divine ».

<sup>14</sup> Nous verrons par la suite de quelle manière ces jeunes sont formés.

<sup>15</sup> Entretien avec Abdoulaye Baudin, responsable de la Mélodie Divine, le 1<sup>er</sup> décembre 2009.

<sup>16</sup> Le Mbalax est une musique originaire du Sénégal où elle est très populaire. Elle est basée sur des percussions dont le *tama* (tambour d'aisselle) et le *sabar* (ensemble de tambours sur pied à membrane unique), et est internationalement représentée par le célèbre chanteur Youssou Ndour.

L'objectif de ce texte<sup>17</sup> sera, par conséquent, d'analyser ce label de Mélodie Divine et de comprendre comment Modou Kara Mbacké, marabout mélomane, instrumentalise une création musicale religieuse locale à des fins de prosélytisme international. Effectivement, si lui-même condamne les « rythmes endiablés<sup>18</sup> » qui mèneraient à la débauche, le fondateur du *Mouvement Mondial pour l'Unicité de Dieu* a bien compris l'intérêt de ses mélodies pour faire connaître son organisation. Son ambition étant de convertir le monde entier à l'islam (et plus particulièrement à la Mouridiyya), sa mélodie, acceptable car « divine », correspond parfaitement, avec ses chœurs de violons, à la fibre musicale occidentale, et vulgarise ses pensées auprès d'un large public éloigné de toute quête spirituelle.

Ce texte sera structuré en trois parties. Tout d'abord, il décryptera la personnalité de Modou Kara Mbacké en tant que guide religieux compositeur. Il s'agira de comprendre la genèse et les objectifs de son groupe religieux, « néo-confrérie<sup>19</sup> », afin de saisir les ambitions qu'il porte à la Mélodie Divine. Ensuite, la création et l'organisation précise du grand orchestre symphonique du Sénégal seront étudiées : les étapes de sa fondation et la manière dont il est structuré. Le groupe des « mélodiens » sera particulièrement observé, puisqu'il est le centre même de l'orchestre. Enfin, les objectifs de la Mélodie Divine seront déconstruits : message véhiculé, objectifs de production (CD, Internet, diffusion, etc.), moralisation du monde musical, réislamisation plus large de la société et prosélytisme international.

### Un marabout mélomane

Pour tout observateur des pratiques de l'islam, le caractère musical des rituels mourides est saisissant. Les « khassaïdes »<sup>20</sup>, composées par le fondateur de la Mouridiyya, Cheikh Amadou Bamba, sont des poèmes religieux récités en chœur et selon un rythme bien particulier. Certes, ce type de litanies est très communément « chanté » partout dans le monde soufi<sup>21</sup>, et la *tariqa* mouride n'apporte rien d'original en ce domaine. Néanmoins, cet univers musical particulier, dans lequel Modou Kara Mbacké évolue, explique certainement en partie l'attraction du guide spirituel pour la création musicale. Homme inspiré, il adopte les qualificatifs de « maître créateur »<sup>22</sup> ou de « grand poète de Sérigne Touba<sup>23</sup> »<sup>24</sup> que lui attribuent ses disciples. Ces derniers comprennent la nature artistique de leur responsable moral, même s'ils estiment assez peu commun de voir un marabout-musicien. Alors, ils s'opposent fermement à ceux qui pensent la musique incompatible à la religion, au nom d'une orthodoxie de l'islam dans laquelle ils ne se reconnaissent pas. Pour eux, Dieu a créé le monde en musique, des prophètes ou grands hommes de l'ancien testament étaient des instrumentistes, comme cela fut le cas du Roi David qui était, d'après eux, un grand flûtiste. Ils affirment aussi que le Prophète Mohammed aimait la poésie et que le Coran est le plus beau poème du monde, inégalable<sup>25</sup>. Enfin, Cheikh Amadou Bamba, autrement appelé Khadimou Rassoul (« le serviteur du Prophète »), était également pour eux un fin poète qui a instauré le chant par la récitation en cadence de ses « Khassaïdes », et Modou Kara Mbacké, son représentant actuel sur terre<sup>26</sup>, comprend l'intérêt de la musique pour véhiculer son message religieux. D'ailleurs, beaucoup de jeunes disciples expliquent que la voix de leur guide a elle-même un caractère sacré, qu'elle vient de Dieu, certains allant jusqu'à dire que son timbre est unique et le plus beau du monde<sup>27</sup>.

---

<sup>17</sup> Il est basé sur plusieurs enquêtes ethnographiques réalisées à Dakar en août et septembre 2004, puis en novembre et décembre 2009.

<sup>18</sup> Document sur la mélodie divine interne au « Mouvement Mondial pour l'Unicité de Dieu »

<sup>19</sup> J'utilise ce terme dans l'analyse d'autres groupes religieux du même genre au Sénégal, et il sera explicité plus précisément dans la première partie de l'article. Cf. Samson 2005.

<sup>20</sup> Le mot Khassaïde vient de l'arabe *qasida* qui est un terme de la littérature arabe renvoyant à la prose et la versification. Il implique également la notion de recueil (de poèmes) et effectivement, les Khassaïdes de Cheikh Ahmadou Bamba représentent de nombreux volumes écrits louant l'Unicité de Dieu, la vie du Prophète et la méditation du Coran.

<sup>21</sup> Popovic, Veinstein, 1996.

<sup>22</sup> Entretien avec Abdoulaye Baudin, responsable de la mélodie divine, le 11/09/2004.

<sup>23</sup> Sérigne Touba (le guide de Touba) est le nom commun au Sénégal pour désigner Cheikh Amadou Bamba.

<sup>24</sup> Entretien avec Iba Guèye Massar, musicien sénégalais, ancien responsable de la Philharmonie islamique, le 26/11/2009.

<sup>25</sup> Entretiens avec plusieurs « mélodiens » le 2 décembre 2009.

<sup>26</sup> La notion de réincarnation n'existe pas dans l'islam, néanmoins tous les fidèles de Modou Kara Mbacké sont persuadés que Cheikh Amadou Bamba est « revenu » en la personne de leur guide pour poursuivre son œuvre sur terre.

<sup>27</sup> Entretien avec Iba Guèye Massar, le 26 novembre 2009.

Toutefois, toutes les musiques ne sont pas acceptables pour les *talibé*<sup>28</sup> du Mouvement Mondial pour l'Unicité de Dieu. Celle produite par les « mélodien » est douce et permet, comme les rituels mourides en général, de balancer son corps de droite à gauche en un mouvement répétitif et régulier. Par contre, la musique de danse, au « rythme endiable<sup>29</sup> », proviendrait de l'enfer. Ainsi, selon Souleymane<sup>30</sup>, « mélodien », elle représenterait les sauts que font ceux en enfer pour éviter les flammes et la chaleur du sol. De même, Sokhna Dieng Mbacké, illustre épouse<sup>31</sup> de Modou Kara Mbacké, expliquait dans une allocution pour le premier anniversaire de la Mélodie Divine<sup>32</sup>, que Satan détourne les âmes par sa musique démoniaque, et que « la Mélodie Divine peut raviver en chaque individu la parcelle divine dont il est porteur ». Souleymane le « mélodien » ajoute dans la même veine, que « c'est par là où l'on a fauté que l'on peut laver ses péchés : ceux habitués à écouter de la mauvaise musique seront absous grâce à la Mélodie Divine qui guérira leurs maux ».

Dans la continuité du Mouvement Mondial pour l'Unicité de Dieu, il est ainsi évident que le grand orchestre du Sénégal poursuit le travail de moralisation et de réislamisation de la société sénégalaise. Ici, il s'agit en premier lieu de purifier la musique et le monde musical, puis de sauver les âmes de ceux qui sont perdus dans le vice et sur un chemin non islamique. Comme cela est indiqué dans un texte paru sur Internet en octobre 2009, sur l'un des sites du MMUD<sup>33</sup>, « elle (la Mélodie Divine) est une mélodie naturelle à l'instar du chant des oiseaux. C'est un son original et solennel, d'inspiration céleste (...). Elle est une panacée pour les âmes troubles, quotidiennement affectées par des actions impies et impures ». De la sorte, la Mélodie Divine est inséparable du mouvement religieux et de ses objectifs, et pour en comprendre le sens, il est nécessaire de la replacer dans le contexte religieux du MMUD.

Modou Kara Mbacké est, on l'aura déjà compris, un guide religieux assez atypique au Sénégal. Il fait surtout partie d'une mouvance de plusieurs leaders spirituels sénégalais, toutes tendances confrériques confondues, qui sont engagés dans un travail de réforme interne à leur famille maraboutique. Souvent issus de l'une des dernières générations descendantes des pères fondateurs, ils sont en quête d'une nouvelle légitimité religieuse<sup>34</sup> qui les mène à se démarquer de leurs oncles et cousins plus âgés. Ils s'implantent en ville, lieu qu'ils stigmatisent comme étant la source des maux de la société, et ils se tournent vers la jeunesse urbaine. Leurs discours prêchent un retour aux valeurs de la morale islamique dans la vie quotidienne, et ils proposent aux fidèles des explications à tous leurs problèmes par une lecture très actuelle et appliquée du Coran. Très impliqués dans le monde malgré une aura mystique et soufie qu'ils entretiennent consciencieusement, ils conçoivent tous leur rôle religieux comme total<sup>35</sup>, c'est-à-dire qu'ils se pensent comme les moralisateurs de la société, du monde politique, économique, etc. Modou Kara Mbacké ajoute la musique à sa liste d'intervention.

Très médiatique, le fondateur du MMUD considère l'occupation de l'espace public comme un outil de réislamisation particulièrement efficace : il faut qu'il s'approprie physiquement la ville, qu'il centralise l'attention sur lui, qu'il capte les Unes des médias et qu'il impose son point de vue religieux. Le label de Mélodie Divine va dans le même sens : elle lui offre une originalité certaine qui fait parler de lui. Ses dernières inventions sont la création d'une nouvelle gamme sacrée, écrite à partir de l'alphabet arabe, et la fabrication d'un piano dénommé « Kara Lumière », aux touches uniquement blanches puisque les noires, correspondant aux notes altérées (dièse ou bémol), sont associées au Diable qui, à l'inverse de Dieu pensé constant, imposerait dans la musique les variations de ton. Sur la queue du piano, sculptée en or, une représentation imposante de la mosquée de Diourbel rend hommage à Cheikh Amadou Bamba qui en aurait été l'architecte. Mélangeant toujours la musique et la religion, Modou Kara Mbacké crée ainsi l'actualité, ce qui lui permet de passer régulièrement à la télévision nationale et de faire les gros titres de la presse écrite. A l'occasion de l'inauguration de ses nouvelles

<sup>28</sup> Terme arabe signifiant « l'apprenti » et désignant le fidèle d'un ordre soufi.

<sup>29</sup> Terme utilisé par Iba Guèye Massar, le 16 septembre 2004.

<sup>30</sup> Entretien du 2 décembre 2009.

<sup>31</sup> Avant d'épouser l'homme religieux, elle était une présentatrice de la télévision très connue au Sénégal. De plus, elle est aujourd'hui sénatrice.

<sup>32</sup> Document interne au MMUD.

<sup>33</sup> [www.karacom.org](http://www.karacom.org)

<sup>34</sup> Max Weber (1967) définit trois formes de légitimité : rationnelle, charismatique et traditionnelle. Il semblerait que ces guides « nouvelle génération » s'appuient essentiellement sur leur légitimité charismatique pour se démarquer de leur aînés, plus légitimés par la tradition.

<sup>35</sup> Roy 1992

créations, comme cela fut mentionné au début de cet article, il appela toute la presse et les gens en vue de la capitale sénégalaise. Le spectacle qu'il leur offrit se voulait grandiose et fut essentiellement tourné vers la glorification de sa propre personne. Arrivé en limousine noire, suivant une limousine blanche qui transportait ses femmes et enfants, il apparut en haut des marches surplombant l'immense esplanade du Souvenir à Dakar, sous les hurlements de ses fidèles exaltés. Traversant la foule bien maîtrisée par sa garde rapprochée (la Kara Sécurité), il vint s'asseoir sur un siège au dossier doré trônant au centre de l'assemblée. Alors qu'il fut précisé, en début de cérémonie, qu'il répondrait aux questions de la presse sur sa nouvelle gamme sacrée, ce fut surtout son porte-parole qui donna quelques brèves explications techniques<sup>36</sup> sur cette gamme dite « révolutionnaire<sup>37</sup> ». Sa femme Sokhna Dieng fit de lui un éloge sans commune mesure, expliquant qu'il était un génie aux capacités surnaturelles, tandis que lui-même se contenta de reprendre le chant de ses « mélodiens », montrant qu'il était bien le maître de cérémonie. Puis il prononça une brève allocution assez surréaliste, sans véritable sens, qui fit beaucoup rire l'auditoire. Face à ce spectacle, les journalistes n'eurent finalement que peu de questions, qui furent pour la plupart d'entre elles particulièrement complaisantes. Mais l'événement était fait et Modou Kara Mbacké fut, les jours suivant, présenté sur les ondes comme « l'honorable Maître Créateur de la gamme sacrée<sup>38</sup> ».

### **Le grand orchestre symphonique du Sénégal : organisation et évolution**

L'idée de créer la Mélodie Divine comme label musical fut « révélée » à Modou Kara Mbacké en 2001, alors qu'il se trouvait en France<sup>39</sup>. Sokhna Dieng Mbacké le souligna une nouvelle fois lors de la cérémonie du 6 décembre 2009. Dans l'islam soufi, il est assez commun aux grands guides mystiques de recevoir des révélations divines en rêve ou en état d'éveil, alors qu'ils pratiquent l'hégire, c'est-à-dire lorsqu'ils se retirent du monde pour une retraite spirituelle, souvent dans un désert<sup>40</sup>. L'importance apportée au déplacement en France du responsable du MMUD à ce moment là, renforce ainsi le caractère divin de cette révélation et rapproche Modou Kara Mbacké des autres grands leaders soufis ainsi que du Prophète Mohammed lui-même. De plus, aux yeux de ses disciples, cela légitime totalement la pratique musicale de leur marabout : puisqu'il s'agit d'un appel de Dieu, la Mélodie Divine a toute sa raison d'être malgré ses détracteurs éventuels.

Lors de sa création en 2002, la Mélodie Divine devait être le label de la Philharmonie Islamique, composée de deux fractions : « la mélodie divine » à proprement parler et « la mélodie spirituelle ». La première, comme cela a déjà été brièvement expliqué, est considérée comme divine puisque les anges souffleraient les airs musicaux à Modou Kara Mbacké durant son sommeil. Il était ensuite prévu que les « mélodiens » reprennent ces airs, encadrés lors de leurs répétitions par le guide religieux devenu professeur de musique. Ensuite, les « mélodiens » devaient se produire lors des cérémonies religieuses du MMUD tandis que le marabout devait chanter lui-même des paroles, écrites par lui ou issues du Coran, à la gloire d'Allah et de Cheikh Amadou Bamba. La part profane de la philharmonie islamique était réservée à la mélodie spirituelle. Celle-ci, non divine, regroupait les créations personnelles de Modou Kara Mbacké parlant de Dieu, de la Mouridiyya et du Coran. Ces textes étaient alors donnés à des artistes sénégalais célèbres, qui les adaptaient à leur répertoire et les chantaient sur des airs de salsa, de reggae ou de mbalax. L'une des plus fameuses voix de la musique sénégalaise, Fatou Guewel, elle-même talibé mouride, était ainsi habituée à reprendre et à vulgariser les mots du fondateur du MMUD<sup>41</sup>. L'objectif était, ainsi, de populariser le responsable spirituel, et d'attirer vers l'islam un public préférant habituellement les boîtes de nuit.

---

<sup>36</sup> Ces explications sont restées assez floues, théoriques et spirituelles, ne permettant pas vraiment de comprendre exactement en quoi consiste, musicalement, la nouvelle gamme sacrée. Toutefois, à l'écoute de celle-ci, il semble s'agir tout simplement d'une gamme diatonique classique.

<sup>37</sup> Ce fut le terme employé ce jour là.

<sup>38</sup> Terme employé par le porte-parole de Modou Kara Mbacké à cette cérémonie du 6 décembre 2009.

<sup>39</sup> Le guide religieux se rend très régulièrement en France et en Europe pour rencontrer ses fidèles de la diaspora.

<sup>40</sup> Voir par exemple Triaud et Robinson 2000.

<sup>41</sup> La chanteuse est talibé du marabout et a, en 1993, dénommé son groupe musical *Sope Noreny* (« Gloire à Noreny », autre nom du religieux) en hommage à Modou Kara Mbacké. Elle a également chanté de nombreuses chansons à la gloire de guides de la Mouridiyya, comme par exemple « Cheikh Ibra Fall » avec le célèbre chanteur Cheikh Tidjane Tall. Sa discographie est facilement consultable sur Internet.

Au départ, Modou Kara Mbacké nomma comme directeur adjoint de la *Philharmonie islamique* un chanteur de reggae reconnu au Sénégal, Iba Guèye Massar. Ce dernier était chargé de développer la structure de la philharmonie islamique; il avait pour objectif de créer une fondation, une amicale des amis de la Mélodie Divine, et de développer les structures techniques avec un meilleur encadrement du matériel, de la production et de la diffusion<sup>42</sup>. Cinq ans plus tard, l'organisation de la Mélodie Divine a nettement évolué et, finalement, les deux composantes prévues au départ ont été fondues en une seule : la Mélodie Divine regroupe le tout. Il semblerait, effectivement, que le responsable du MMUD ait compris, vu le succès des artistes reprenant ses compositions, que le mouvement religieux devait tirer bénéfice de ces ventes alors qu'auparavant il n'y gagnait rien. Un recueil de 120 titres du marabout a alors été répertorié et classé à la BSDA, organisme sénégalais gérant les droits d'auteur. Certains artistes *talibé*, comme Fatou Guewel ou le rappeur Karl Oudi ont passé un contrat spécifique avec le religieux. D'autre part, la Philharmonie Islamique a changé de nom et se nomme dorénavant « Le grand orchestre du Sénégal ». D'après Abdoulaye Baudin<sup>43</sup>, responsable de la Mélodie Divine, il était en effet nécessaire de neutraliser son appellation afin qu'elle attire vers elle le monde entier, islamique ou non. La cataloguer d'emblée comme liée à l'islam pouvait nuire à sa diffusion et à son acceptation internationale. De plus, le grand orchestre du Sénégal a pour vocation de jouer toutes les musiques du monde<sup>44</sup>.

Le cœur de la Mélodie Divine est, bien entendu, le groupe des « mélodiens » qui la font vivre. Il s'agit de jeunes fidèles qui s'engagent dans cette organisation comme dans un « sacrifice<sup>45</sup> ». Ils sont entrés dans l'orchestre progressivement et sont, aujourd'hui, près de 160 (70 filles et 89 garçons). L'objectif est d'atteindre, un jour, le nombre de 313 « mélodiens », chiffre symbole des combattants aux côtés du Prophète Mohammed lors de la bataille de Badr. Le recrutement de ces jeunes a des exigences strictes : ils doivent avoir plus de 17 ans, avoir comme niveau d'étude le BEFM au minimum (niveau 3<sup>ème</sup>) et être obligatoirement soutenus par leurs parents. Si, au départ, l'autorisation parentale n'est pas accordée mais que le jeune tient absolument à intégrer le grand orchestre du Sénégal, le responsable de la Mélodie Divine, ou l'un de ses adjoints, entre en négociation avec le père ou la mère du *talibé* jusqu'à l'acceptation définitive. L'argument de poids tient en un règlement intérieur particulièrement rigoureux auquel doit se plier le jeune « mélodien » : ne pas boire ; ne pas fumer ; ne pas sortir en boîte de nuit et être chez lui tous les soirs pour y passer la nuit ; ne pas avoir de relation sexuelle en dehors du mariage ; être toujours en tenue correcte ; se raser la tête (pour les garçons) tous les 21 jours ; s'engager à apprendre le Coran, l'Arabe et à avoir un comportement exemplaire de bon musulman, mais ne pas afficher pour autant son identité de disciple d'une manière ostentatoire dans la rue, comme par exemple marcher avec un chapelet. Ces engagements sont souvent de taille à faire céder les parents les plus réticents, et sont scrupuleusement respectés au sein du grand orchestre du Sénégal. Ainsi plusieurs dizaines de « mélodiens », recrutés lors du lancement de la Mélodie Divine, ont été renvoyés de la structure pour mauvais comportement.

Au commencement, seuls des garçons étaient sélectionnés mais depuis 2004 la Mélodie Divine a ouvert une section féminine appelée les « mélodiennes ». Ces filles *talibé* ne sont pas encore instrumentistes et forment, pour l'instant, les chœurs de la Mélodie, mais les plus sérieuses d'entre elles commencent à apprendre le violoncelle, l'alto, etc., afin d'intégrer prochainement le corps de l'orchestre. En 2002, les premiers « mélodiens » engagés ont été envoyés, par Modou Kara Mbacké, à l'École des Arts de Dakar durant 7 mois pour apprendre les bases de la musique. En effet, la grande majorité d'entre eux n'avaient jamais joué du moindre instrument auparavant. Par la suite, ils s'installèrent dans une maison du quartier de la zone A à Dakar, et furent éduqués musicalement par le guide religieux. D'après les « mélodiens » rencontrés<sup>46</sup>, un caractère mystique entre dans leur formation : ils ont appris en un temps record des instruments aussi difficiles que le violon, le violoncelle, le saxophone ou la trompette, alors qu'ils ne connaissaient même pas le solfège quelques mois plus tôt. Leur force tient, selon eux, au fait qu'ils s'entraident eux-mêmes, chacun étant le professeur d'un autre. Ils progresseraient, de la sorte, très rapidement avec, d'après leur terme, l'aide

---

<sup>42</sup> Entretien avec Iba Guèye Massar à Dakar le 16 septembre 2004.

<sup>43</sup> Entretien du 1<sup>er</sup> décembre 2009.

<sup>44</sup> Cela sera explicité en dernière partie.

<sup>45</sup> Terme utilisé par Souleymane, mélodien, le 2 décembre 2009.

<sup>46</sup> Entretien du 2 décembre 2009.

de Dieu. Ainsi pour Ibrahima<sup>47</sup>, « mélodien », lui et ses coreligionnaires employés dans le grand orchestre du Sénégal sont la « crème du MMUD » : ils seraient les meilleurs *talibé* possibles, et leur droiture et leur foi inébranlable en Cheikh Amadou Bamba et en Modou Kara Mbacké expliqueraient leur capacité exceptionnelle en tant qu'instrumentistes. Cette réflexion souligne parfaitement que les « mélodiens » se considèrent comme disciples avant d'être musiciens et qu'ils ne peuvent pas différencier ces deux rôles. C'est parce qu'ils sont *talibé* qu'ils jouent de la musique et celle-ci ne peut être conçue en dehors du mouvement spirituel.

Leur emploi du temps est bien structuré. La maison de la zone A étant maintenant trop petite, ils se réunissent également dans une maison du quartier HLM de Dakar. Ils se retrouvent ainsi tous les jours de 16 à 19 heures pour les répétitions. Par contre, le vendredi est un jour particulier durant lequel ils font des récitations du Coran, interprètent des khassaïdes, organisent des exposés sur l'islam, sur la vie de Cheikh Amadou Bamba ou sur des problèmes d'actualité. Leur vie est ainsi entièrement consacrée à la Mélodie Divine et au MMUD. Ils vivent pour leur responsable spirituel et insistent sur le caractère sacrificiel de leur démarche, puisque selon leurs dires, certains auraient laissé leurs études pour rejoindre le grand orchestre du Sénégal. Toutefois, des contradictions apparaissent dans les divers entretiens, à propos des activités auxquelles se livraient les « mélodiens », avant d'être recrutés dans l'orchestre. Effectivement, il est également expliqué que Modou Kara Mbacké ne recrute ses instrumentistes qu'à la condition qu'ils aient, d'eux-mêmes, déjà quitté le lycée ou l'université, afin de ne pas les léser quand à leur avenir professionnel. Enfin, il est aussi très commun d'entendre que nombre de « mélodiens » n'auraient fait aucune étude (ce qui est contradictoire avec leur niveau BEFM exigé) et beaucoup aiment insister sur le fait que, comme dans l'ensemble du mouvement religieux, la plupart d'entre eux auraient eu un passé délinquant dont ils seraient sortis grâce à Modou Kara Mbacké, le sauveur de la jeunesse sénégalaise. Leur parcours serait ainsi exemplaire, passant en quelques mois de la rue ou de la prison, à une attitude quotidienne irréprochable.

Quoiqu'il en soit, Abdoulaye Baudin<sup>48</sup> considère qu'il a l'obligation, en tant que responsable de la Mélodie Divine, d'assurer un avenir à tous les jeunes engagés dans le grand orchestre du Sénégal. Pour cela, il a mis en place, en 2006, une coopérative culturelle appelée « coopérative les mélodiens », dotée de fonds financiers provenant du guide spirituel ou de riches mécènes, grâce à laquelle certains peuvent ouvrir un commerce, une boutique spécialisée, d'autres poursuivre leurs études. Ainsi, 21 « mélodiens » sont actuellement inscrits, par le biais de cette coopérative, dans une école de formation en informatique (IBG) pour devenir réparateurs d'ordinateurs, concepteurs de programmes ou administrateurs de réseaux. Le but est de créer une société de maintenance en informatique. Ils passent alors dorénavant leurs journées en cours, avant de rejoindre, en fin d'après-midi, les répétitions de la Mélodie Divine. De leur côté, certaines « mélodiennes » ont également ouvert un salon de coiffure. L'objectif ainsi affiché par Abdoulaye Baudin est que ces jeunes soient, non seulement, des exemples de comportement dans leur propre famille, mais qu'ils deviennent surtout des soutiens financiers pour leurs parents. Cette initiative rejoint, alors, celle du mouvement religieux à proprement parler, qui aide certains *talibé* dans leurs démarches professionnelles et économiques.

### **La Mélodie Divine : stratégies de prosélytisme et de production**

On l'a bien compris, le but de la Mélodie Divine n'est pas de faire danser le monde mais, au contraire, de ramener les gens à l'essence même de la musique qui serait, selon Abdoulaye Baudin<sup>49</sup>, un outil éducatif et spirituel avant d'être ludique. Ainsi, par le biais de ses compositions, Modou Kara Mbacké veut transmettre au public un message religieux, « une lumière pour une nouvelle orientation musicale<sup>50</sup> ». Comme cela a déjà été souligné, il veut moraliser le monde musical et vulgariser les pensées de Cheikh Amadou Bamba en amenant vers la Mouridiyya ceux qui, musulmans ou non, ne la connaissaient pas. Toutefois, la particularité de la Mélodie Divine est de vouloir s'orienter, avant tout, vers un public étranger au Sénégal : l'Occident (Europe et Etats-Unis) est le premier visé, mais le continent asiatique et plus particulièrement l'Inde et la Chine sont également des cibles de choix. De la

---

<sup>47</sup> Entretien du 2 décembre 2009.

<sup>48</sup> Entretien du 1<sup>er</sup> décembre 2009.

<sup>49</sup> Entretien du 1<sup>er</sup> décembre 2009.

<sup>50</sup> Termes utilisés par Lamine Sarr, porte-parole de Modou Kara Mbacké, lors de la cérémonie inaugurale du 6 décembre 2009.



sorte, le guide spirituel dit lui-même, lors de sa fameuse conférence de presse du 6 décembre 2009, qu'il désirait « toucher en priorité les Blancs qui iront le trouver, les Noirs viendront après. La musique est un passage pour les atteindre<sup>51</sup> ». C'est alors que la mélodie Divine s'ouvre sur les musiques du monde. Déjà, à ses débuts, le choix des violons occidentaux convoitait le goût des Européens et des Américains, espérant susciter chez eux l'admiration de voir les « mélodiens » jouer aussi bien d'un tel instrument, considéré comme « inhabituel »<sup>52</sup> chez les Africains. D'ailleurs, d'après les entretiens réalisés, il semblerait que les *talibé* instrumentistes répètent régulièrement des musiques de compositeurs classiques européens, tels Bach et Beethoven. Puis, plus récemment, Modou Kara Mbacké, accompagné des responsables du grand orchestre du Sénégal, est parti en Inde et en Chine afin d'étudier les musiques sacrées de ces deux pays. Le marabout veut introduire leurs airs au sein de la Mélodie Divine afin de toucher également leurs populations, et les amener vers la connaissance de Cheikh Amadou Bamba. Le message qu'il veut leur transmettre, lui que l'on surnomme également le « grand ambassadeur de la paix<sup>53</sup> », est que l'islam ne correspond pas à l'image belliqueuse diffusée en occident mais que c'est une religion de paix et d'amour. Alors, comme l'explique Abdoulaye Baudin, « c'est par la musique que l'on peut se faire entendre<sup>54</sup> ».

Dans les faits, les moyens de production de la Mélodie Divine ont également évolué depuis sept ans. En juillet 2002, la première création de ce qui était encore, à l'époque, la Philharmonie Islamique, fut concrétisée par la sortie d'une cassette produite par la société sénégalaise de production et de distribution Xippi. Un an plus tard, la société française Mélody Productions reprit cette cassette initiale et en fit un CD. Pour ce premier volume, Modou Kara Mbacké fit appel à des musiciens professionnels, et c'est ensuite qu'il mit sur pied son corps de « mélodiens ». Toutefois, les responsables du grand orchestre du Sénégal reconnaissent aujourd'hui que cette cassette s'était peu vendue et avait été très mal distribuée. Ils accusent la faillite générale du marché mondial de la musique et disent avoir compris qu'il leur était nécessaire de se moderniser. C'est ainsi qu'ils ont développé plusieurs sites internet, en parallèle du site officiel du MMUD : après Karacom.org où l'on peut lire divers textes sur le guide religieux et son mouvement, karalumiere.com est le nouveau site de la Mélodie Divine où l'on peut voir, notamment, le premier lancement de la gamme sacrée par Modou Kara Mbacké, à Paris en novembre 2009. Enfin, un dernier site melodiedivine.com est en cours d'élaboration. D'autre part, de nombreuses vidéos sont diffusées sur Internet, par le biais de sites communautaires ou sociaux (youtube, facebook,...) où l'on peut facilement regarder les « mélodiens » jouer, le responsable spirituel tenir des conférences religieuses ou la Kara Sécurité faire des démonstrations de discipline et d'entraînement. Le but est toujours le même : faire connaître au monde entier le MMUD, son leader religieux, la Mouridiyya et la Mélodie Divine. Internet semble, actuellement, le meilleur moyen de diffusion internationale à moindre frais.

Néanmoins, les responsables du grand orchestre du Sénégal n'ont pas, pour autant, abandonné l'idée d'une nouvelle production d'album. Modou Kara Mbacké a récemment fait appel à Cheikh Tidjane Tall, guitariste et percussionniste du fameux groupe sénégalais Xalam et grand arrangeur musical, afin de diriger les « mélodiens » pour la création d'un single prévu pour 2010. Celui-ci aura la particularité de s'adapter aux goûts musicaux en fonction de son lieu de diffusion. Ainsi, au départ, un morceau de la Mélodie Divine, semblant fédérateur du point de vue de la sonorité, sera choisi et joué par les instrumentistes. Mais selon qu'il sera diffusé en Europe, aux Etats-Unis, en Asie ou en Afrique, le morceau sera décliné sur des airs de jazz, de reggae, de mélodie, etc. Alors, malgré son message religieux, il entrera dans la catégorie « World Music » puisqu'il inclura toutes les musiques du monde, et s'adressera au monde profane sans forcément s'affirmer, d'emblée, comme islamique. Il sera également chanté en plusieurs langues, afin d'être compris dans le monde entier. D'ailleurs, il était prévu, tout d'abord, que Modou Kara Mbacké chante en personne sur le single. Mais la métamorphose d'un guide religieux en chanteur ne semble guère enchanter les dignitaires musulmans sénégalais, notamment ceux de Touba, ville sainte des mourides. Alors, le chœur des « mélodiens » remplacera le marabout, afin de ne choquer personne. Enfin, il est également prévu d'embaucher au sein de la

---

<sup>51</sup> Les propos de Modou Kara Mbacké étaient en wolof, ceci est une traduction personnelle simultanée.

<sup>52</sup> Propos d'Abdoulaye Baudin, le 11 septembre 2004.

<sup>53</sup> Sokhna Dieng Mbacké appela ainsi, à plusieurs reprises, son mari lors de la conférence du 6 décembre 2009. Il faut savoir toutefois qu'il arrive que certains *talibé* exaltés, notamment en période électorale, ne soient pas toujours pacifiques et s'attaquent aux détracteurs de leur guide.

<sup>54</sup> Entretien du 1<sup>er</sup> septembre 2009.

Mélocdie Divine plusieurs chanteurs ou instrumentistes portant des rastas (certains y sont déjà intégrés), tandis que tous les autres doivent, comme cela a été dit, se raser régulièrement la tête. L'idée, un peu caricaturale, est que les Occidentaux préféreraient voir des Africains avec des dreadlocks. Ainsi, lors des concerts en Europe ou aux Etats-Unis, il est envisagé que les « mélodiens » posent, à un moment donné, les violons et autres instruments conventionnels, et que ces Baye-Fall<sup>55</sup> prennent le relais en frappant sur des *xiin*, tambours traditionnels employés par ces adeptes de Cheikh Ibra Fall. De la sorte, si le violon est considéré par les « mélodiens » comme un instrument touchant les âmes, ces représentations adaptées au public occidental permettront, selon Modou Kara Mbacké, de plaire particulièrement à cet auditoire différencié et l'amèneront, au final, vers la Mouridiyya. Enfin, d'autres modes de diffusion prévus dans l'avenir sont de plusieurs ordres. Certains fidèles occidentaux, notamment français, cherchent depuis quelques années à inviter les « mélodiens » lors de festivals. Cependant, Modou Kara Mbacké refuse pour l'instant de telles manifestations, préférant attendre la sortie du single. Par la suite, il est prévu un grand concert au stade Amitié à Dakar, où seront invités des musiciens internationaux qui ont tous, un jour, chanté Cheikh Amadou Bamba. Un nouvel album les réunissant sera peut-être, alors, envisageable.

Pour conclure, il est évident que les ambitions ne manquent pas pour la Mélocdie Divine. Nonobstant, depuis sept ans, la production n'a pas encore été beaucoup concrétisée. Alors qu'en 2002, les organisateurs de ce qui s'appelait, à l'époque, la Philharmonie Islamique, étaient plein d'entrain et expliquaient que la Mélocdie prendrait rapidement son envol, aujourd'hui rien de véritablement tangible n'est encore apparu. Mais peut-être l'inauguration de la nouvelle gamme sacrée va-t-elle relancer le label. Quoiqu'il en soit, d'après les « mélodiens », cette lenteur est due aux nouveaux arrivants au sein de leur groupe, intégrés régulièrement d'années en années, et que les premiers instrumentistes sont obligés de former, ce qui limiterait pour l'instant les capacités du grand orchestre du Sénégal. Il semblerait, alors, qu'il faille attendre que le corps des « mélodiens » soit complet, c'est-à-dire qu'il arrive dans quelques années à 313 membres, pour pouvoir fonctionner normalement. Mais pour Abdoulaye Baudin<sup>56</sup>, actuel dirigeant de la Mélocdie Divine en instance de démission, refusée par Modou Kara Mbacké, le label Mélocdie Divine manque surtout cruellement de moyens financiers. Selon lui, il serait nécessaire de trouver de nouveaux locaux de répétition, il faudrait acheter de nouveaux instruments, fournir des bourses d'études aux « mélodiens » afin qu'ils se professionnalisent véritablement dans leur instrument, employer de nouveaux professeurs qui permettraient d'améliorer le niveau, etc. Ses causes de griefs sont nombreuses et, comme si la logique mystique s'était envolée chez lui, il reproche à son guide de trop compter sur l'aide de Dieu et pas assez sur un travail long et acharné, seule garantie selon lui d'une réussite de l'orchestre qu'il dirige. Finalement, seul l'avenir dira si la Mélocdie Divine réussira à répondre aux ambitions de son créateur et aux exigences de ses dirigeants.

## Références bibliographiques

- KANE, Ousmane, VILLALON, Leonardo (1995), « Entre confrérisme, réformisme et islamisme, les Mustarshidin du Sénégal », *Islam et Sociétés au Sud du Sahara*, 9, p.124.
- PEZERIL, Charlotte (2008), *Islam, mysticisme et marginalité : les Baay Faal du Sénégal*, Paris, L'Harmattan.
- POPOVIC, A., VEINSTEIN, G. (1996), *Les Voies d'Allah, Les ordres mystiques dans le monde musulman des origines à aujourd'hui*, Paris, Fayard.
- ROY, Olivier (1995), *Généalogie de l'islamisme*, Paris Hachette.
- SAMSON, Fabienne (2005), *Les Marabouts de l'islam politique : le Dahiratoul Moustarchidina wal Moustarchidat un mouvement néo-confrérique sénégalais*, Paris, Karthala.

---

<sup>55</sup> Les Baye Fall sont des *talibé* mourides particuliers, qui sont affiliés à Cheikh Ibra Fall. Ce dernier était un fervent disciple de Cheikh Amadou Bamba, dévoué à tel point que le fondateur de la Mouridiyya lui aurait attribué des privilèges particuliers (plus besoin de prier, de jeûner, etc.). Les Baye Fall se reconnaissent à leur coiffure rasta, à leur tenue faite de patchwork, à leur ceinture, etc. Ils sont habituellement travailleurs dans les champs des marabouts, mais peuvent aussi être en ville à quêmander. Pour une analyse des Baye Fall, voir Pézéril 2008.

<sup>56</sup> Entretien du 1<sup>er</sup> décembre 2009.

- (2006), « Identités islamiques dakaroises. Etude comparative de deux mouvements néo-confrériques de jeunes urbains », *Autrepart*, 39, p. 3-19.
- (2007) « Islam social ou islam politique ? Le cas de Modou Kara Mbacké au Sénégal », *Islam et Sociétés au Sud du Sahara*, 1, 2007, pp. 43-60.
- TRIAUD Jean-Louis, ROBINSON D. (2000), *La Tidjaniyya, une confrérie musulmane à la conquête de l'Afrique*, Paris, Karthala.
- WEBER, Max (1967), *Economie et société*, Paris, Plon.